



Projet de développement d'un parc photovoltaïque au sol Sur la Commune de Dixmont (89)



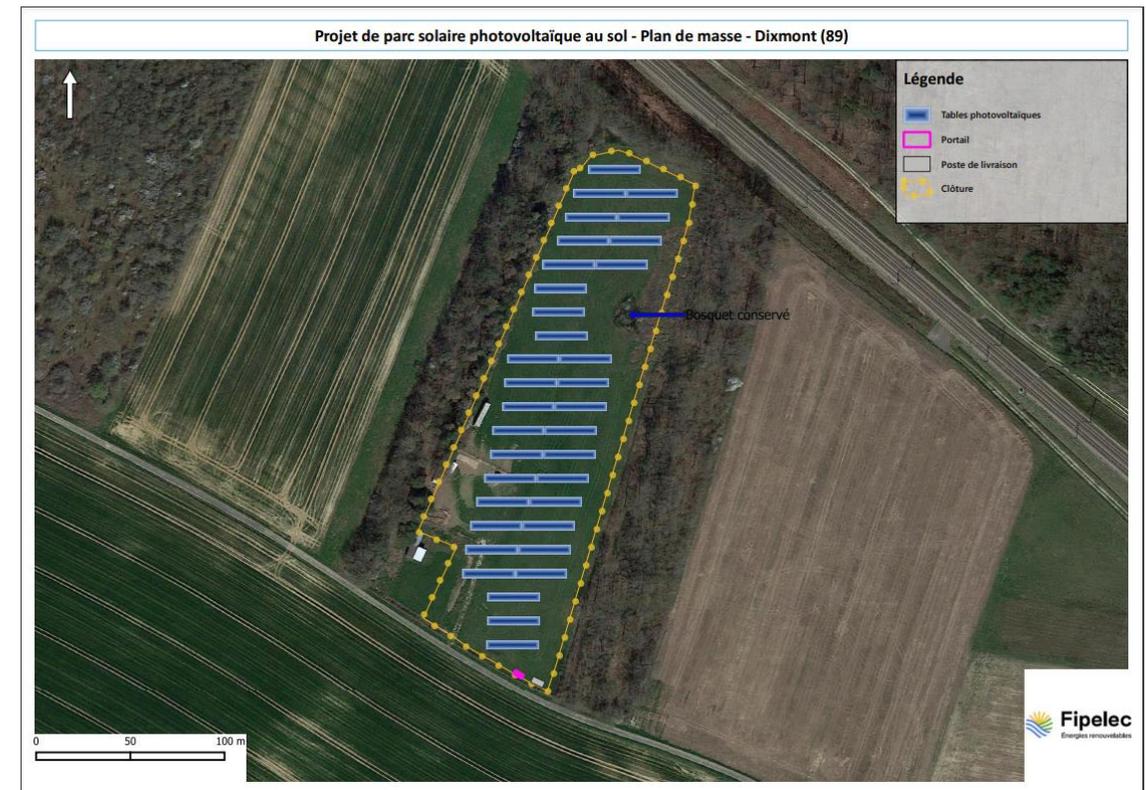
Historique du site

La zone d'étude est située au nord de la commune de Dixmont au lieu-dit « La Haie des Brosses » en limite avec les communes de Villechétive et Cerisiers.

Le site est bordé à l'ouest et à l'est par deux rangées d'arbres, au nord par la ligne à grande vitesse (LGV) et au sud par une voie communale.

Le projet est sur la parcelle ZL 113. Cette parcelle n'a plus été déclarée à la PAC depuis plusieurs dizaines d'années. Elle était utilisée comme terrain de loisirs et de réception dans le cadre d'évènements festifs. La parcelle a toujours été entretenue mécaniquement.

Il subsiste quelques bâtiments en tôle, une caravane, une cabane et une remorque de poids-lourds.



Historique du site



01/04/1953 – Zone d'étude en bleue



29/08/1999 – Zone d'étude en bleue

Historique du site



13/09/2007 – Zone d'étude en bleue

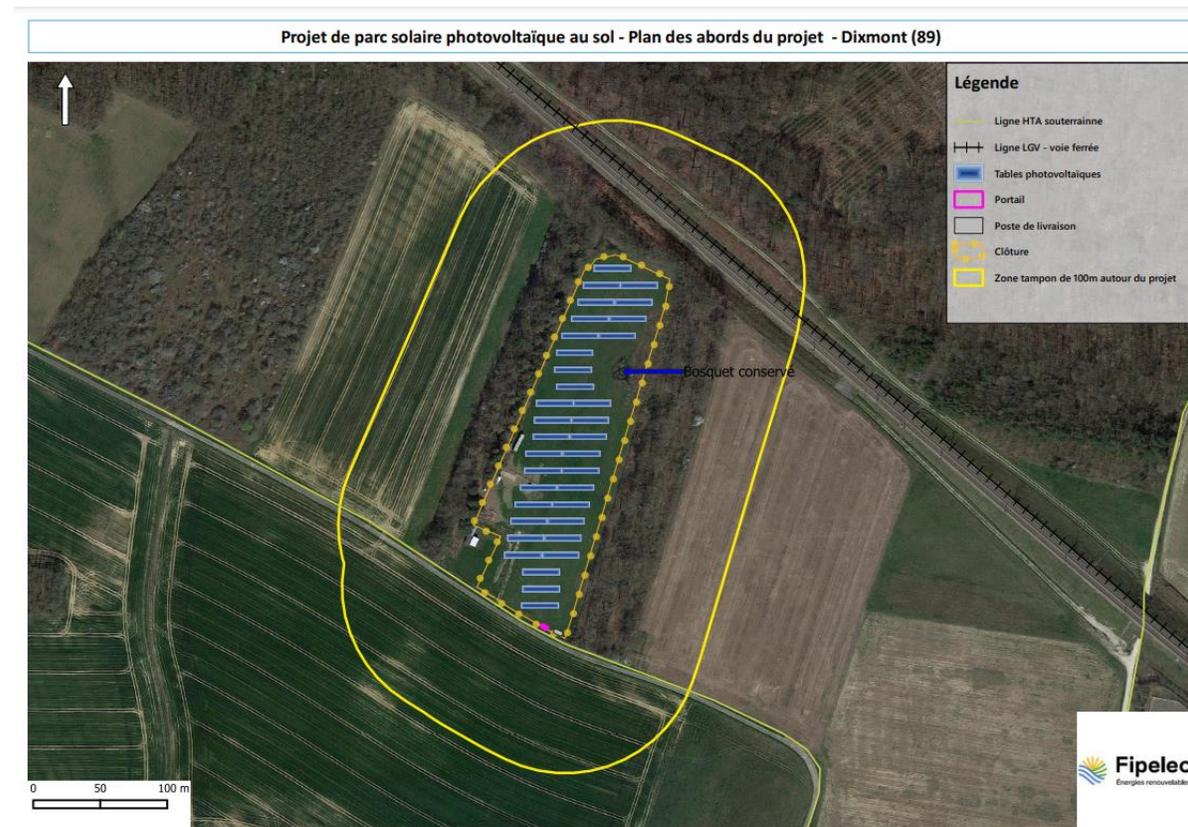


04/03/2011 – Zone d'étude en bleue

Nature du projet

Caractéristiques du projet :

Emprise clôturée	2,071 ha
Parcelle	ZL 113
Puissance estimée de la centrale	999 kWc
Production envisagée	1100 MWh/an
Equivalent besoins communes	25 % (données Enedis 2021)



Nature du projet

Caractéristiques du projet :

35 tables inclinées, supportant les panneaux photovoltaïques pour une surface projetée au sol de 4510 m².

Sous réserve d'une étude de sol compatible, les tables sont ancrées au sol à l'aide de pieux battus à une profondeur de 80 cm.

Hauteur minimale des tables : 80 cm

Hauteur maximale des tables : entre 2,5 et 3 mètres

Espacement entre les rangées : environ 8 mètres

Modules photovoltaïques espacés entre eux de 2 cm pour préserver l'écoulement des eaux pluviales.

Un poste de livraison, d'emprise au sol de 24 m², enfoncé dans le sol, déposé sur tout-venant et lit de sable.

Mise en place de gaines enterrées pour le câblage électrique du parc.

Linéaire de clôture : 703 m

Clôture équipée de passage petite faune terrestre de 20x20cm tous les 15m

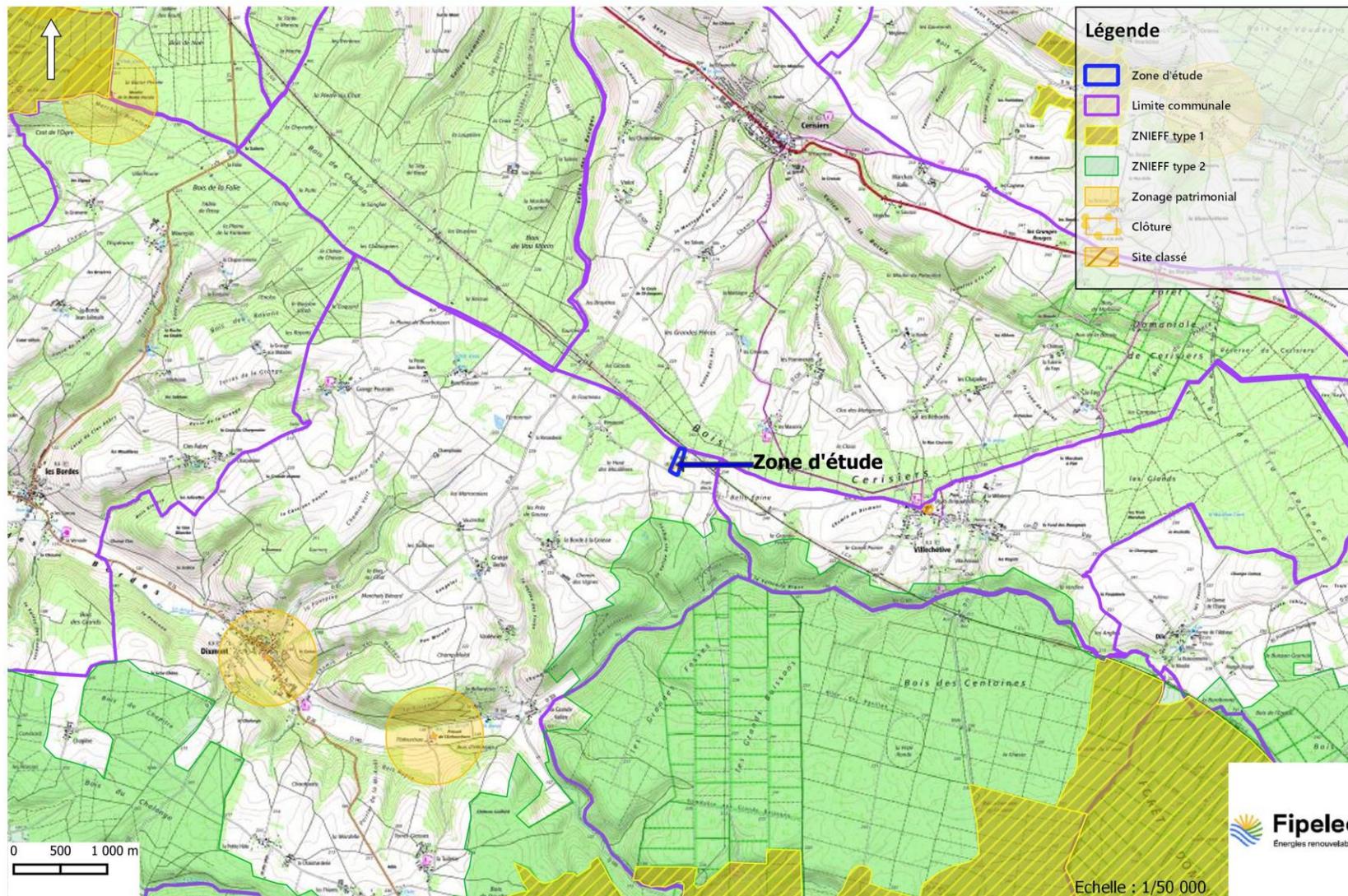
Aucune piste imperméabilisés construites. Utilisation des chemins existants.

Entretien du site par débroussaillage mécanique (sans produits nocifs pour l'environnement). L'espacement des panneaux permet de réaliser une fauche.

Démantèlement de l'ensemble des installations et une remise en état du site à la fin de la durée d'exploitation prévue sur 30 ans

Synthèse des contraintes connues

Projet de parc solaire photovoltaïque au sol - Synthèse des contraintes connues - Dixmont (89)



Contexte du projet

Contexte urbanistique & risques :

Commune de Dixmont au RNU (Un PLUi est en cours d'adoption prochainement).

En dehors de zones identifiées à risques naturels ou technologiques (hors risque minier, risque radon et risque séismes modérés)

Pas de mouvements de terrains identifiés.

En dehors de zones de captages ou de prescriptions archéologiques.

Contexte raccordement :

Raccordement éventuellement possible en se piquant sur la ligne HTA présente sur la voie communale bordant le site.

Contexte environnemental :

Zone d'étude située en dehors des zonages réglementaires.

Le plus proche étant la ZNIEFF type 2 « Forêt d'Othe» à 600 m

Zone Natura 2000 la plus proche à 9,7 km : « Pelouse sèche à orchidées sur craie de l'Yonne» ZSC et ZPS.

Zone située dans une capacité de déplacement des espèces faibles selon le SRCE Bourgogne.

Contexte paysager :

Zone d'étude située en dehors des périmètres de protection des paysages. Le plus proche est le chêne de la liberté à Villechétive à 2,65 km.

Les habitations les plus proches sont situées à 530 m. Le projet est caché à l'ouest, à l'est et au nord.

Mesures proposées

Engagement de Fipelec à mettre en œuvre les mesures suivantes :

- Aucun arbres abattus et conservation du bosquet sur la parcelle.
 - Mise en place de passages à petites faunes terrestre dans la clôture. Entretien des passages en phase exploitation.
 - Entretien du site sans utilisation de produits nocifs pour l'environnement. L'entretien sera réalisé hors période de forte sensibilité pour la biodiversité.
 - Espacement des rangées de tables à plus de 8 mètres entres elles.
- Mesures de préventions des risques de pollution accidentelles du sol et de l'eau. Formation des équipes de travaux aux enjeux environnementaux, gestion des véhicules, stockage des produits et bac de rétention sous le poste de livraison.
 - Aucune nuisance sonores supplémentaires (habitations les plus proches à 500m)

Présentation de Fipelec, porteur du projet



- Fipelec est une **holding familiale** qui investit dans les énergies renouvelables.
- Fipelec exploite trois centrales **hydroélectriques**, un parc **éolien**, ainsi qu'un ensemble de centrales **solaires** en toiture.
- La société est également **actionnaire du fournisseur d'électricité Énergie d'ici (37% de détention)** qui propose un **circuit court** entre producteurs et consommateurs.



PRODUCTION ANNUELLE TOTALE :

49 GWh



EQUIVALENT À LA CONSOMMATION DE :

18 100 FOYERS



INDÉPENDANCE

Fipelec a une vision long terme et souhaite exploiter les projets qu'elle développe. Elle n'a pas d'endettement et son capital social s'élève à 12 286 600 euros au 31/12/2021.



PROXIMITÉ

Fipelec est une entreprise familiale qui noue depuis 25 ans des relations fortes avec ses partenaires.

Energie d'ici, fournisseur d'électricité verte en circuit court



- Énergie d'ici est un fournisseur d'**électricité renouvelable et locale**.
- Énergie d'ici a été créé par des producteurs d'énergies renouvelables.
- Le siège social se trouve à Arudy (Pyrénées-Atlantiques, 64) et le siège opérationnel à Lyon (Rhône, 69).



**ENERGIE D'ICI SERT AUJOURD'HUI
12 000 SITES CLIENTS**



**Du particulier à la PME, les sites clients
sont concentrés autour des centrales**



CIRCUITS COURTS

L'objectif d'Énergie d'ici de rapprocher production et consommation sous la forme d'un circuit court « producteurs-consommateurs ».

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie

UN MODELE RECONNU

Énergie d'ici a été distingué par le classement de Greenpeace (classé « vraiment vert » aux côtés d'Ilek et Enercoop) en 2019 et qualifié par l'ADEME de fournisseur vert « premium ».



Nous nous tenons à votre disposition pour échanger et faire avancer la transition énergétique de votre territoire !
Merci pour votre attention.

Romain NICOLAS
Gérant



+ 33 6 40 20 26 11
romain.nicolas@tinosenergies.fr

Clément BOIZARD
Responsable du développement



+33 (0)6 77 62 67 27
clement.boizard@outlook.fr